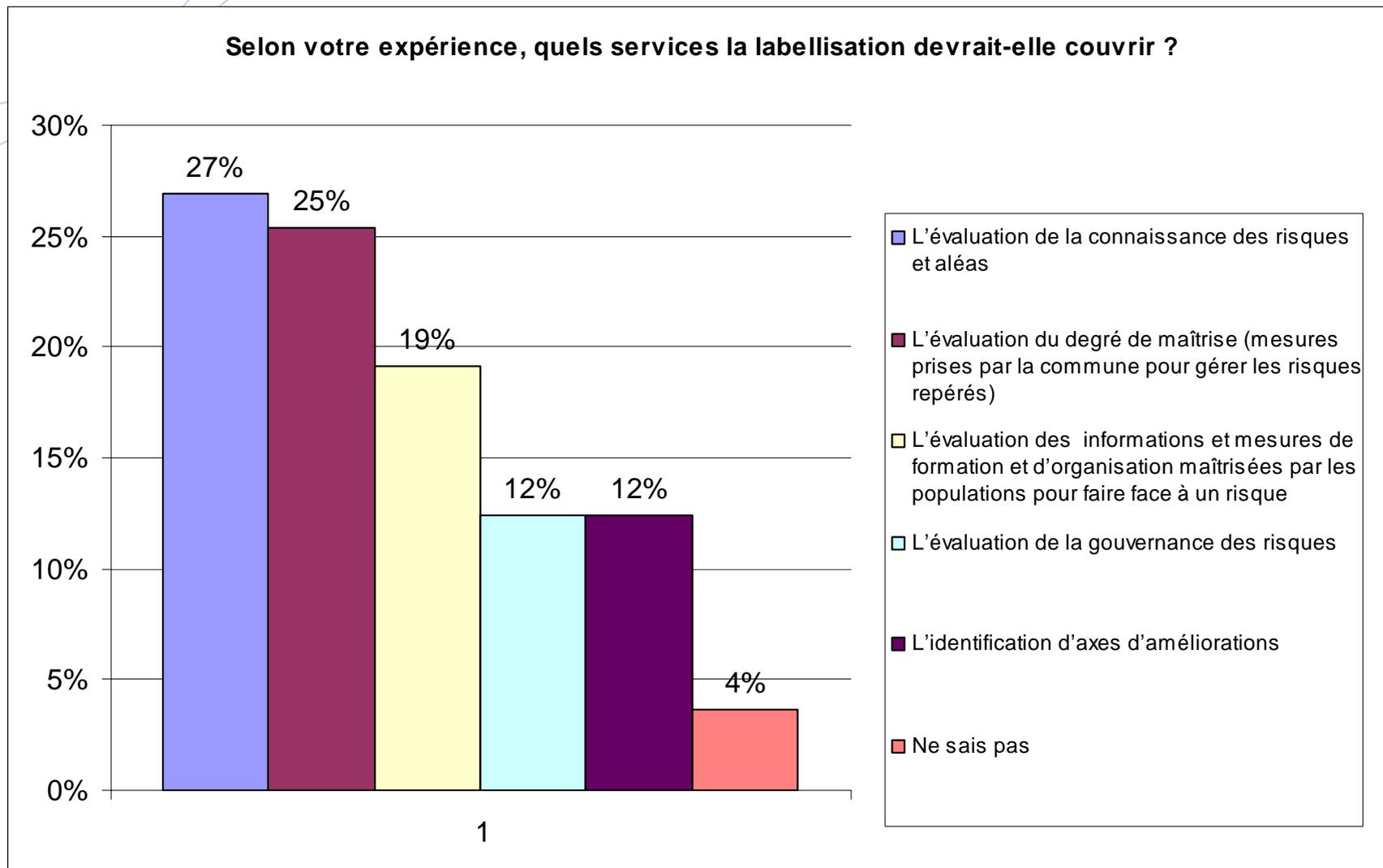


SONDAGE AUPRES DE COLLECTIVITES LOCALES :

LABEL « Risques »



Les 3 éléments qui correspondent le plus à la gestion des risques au sein d'une collectivité territoriale



Les 3 éléments qui correspondent le plus à la gestion des risques au sein d'une collectivité territoriale

1. La connaissance et l'évaluation des risques 35%
2. L'information préventive 20%
3. L'alerte et la gestion de crise 13%

Connaissance - information - gestion

L'attente de l'obtention d'un label « Gestion des risques majeurs »

- Renforcer les compétences internes
- Pouvoir donner des informations précises
- Identifier les risques affrontés

Une attente forte :
les compétences internes

Afin que le label vous soit utile,
quels sont les deux risques dont il
devrait tenir compte en priorité :

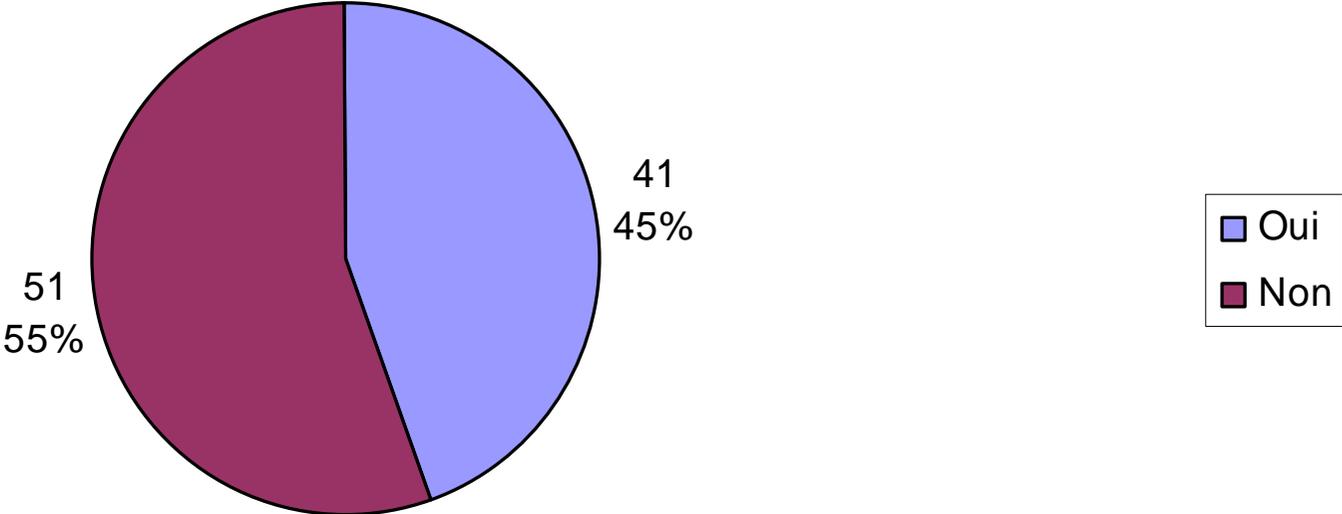
- Les risques naturels 67%
- Les risques environnementaux liés
aux activités humaines 40%

A noter :

- Les risques et nuisances technologiques 33%

Les risques naturels 2 fois plus cités

Seriez-vous intéressés par une labellisation



Seriez-vous intéressés par une labellisation ?

- Oui : 46%
- Non : 54%

Un résultat encourageant

Des commentaires riches et diversifiés :

Les pour

Reconnaissance du travail
Partager avec la population
Renforcer l'image
Développer la culture du
risque
Référence reconnue et lisible

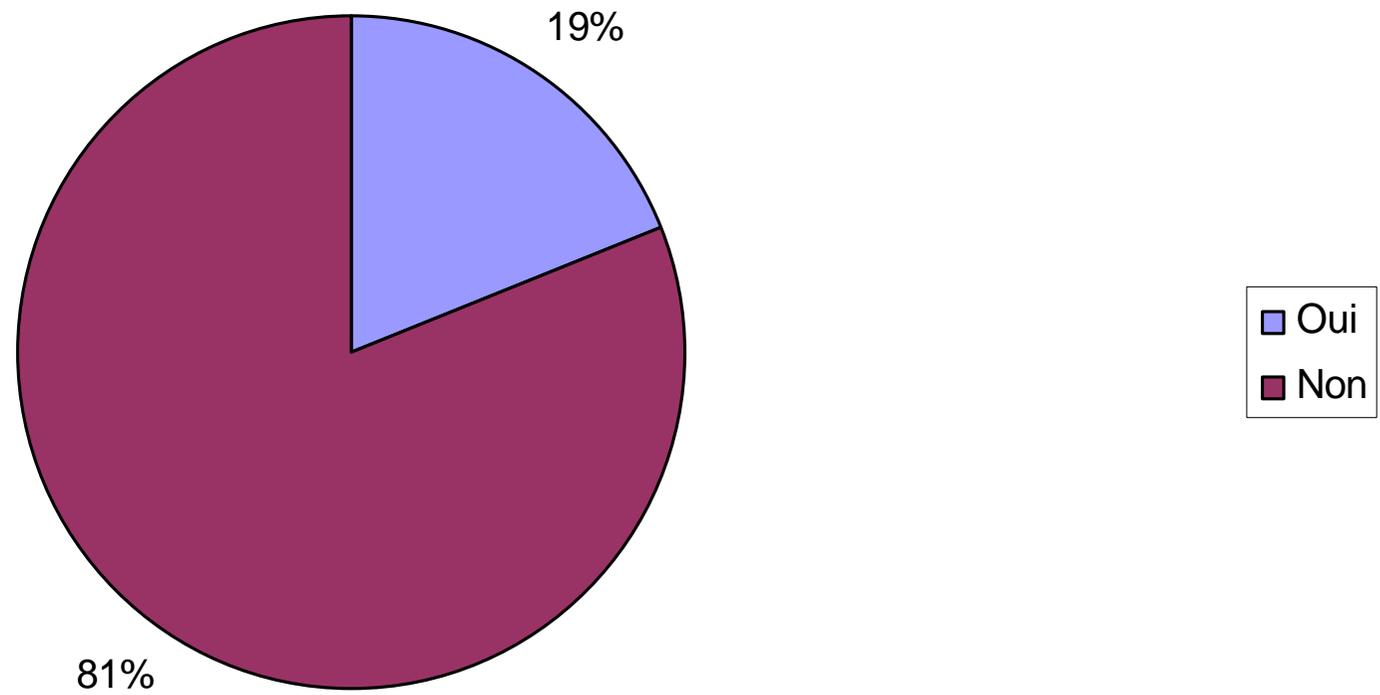
Les contre

Pas de compétences
Manque de moyen humain et
financier
Pas une priorité
Trop petite collectivité

Selon votre expérience, quels services la labellisation devrait-elle avoir ?

1. L'évaluation de la connaissance du risque 55%
2. L'évaluation du degré de maîtrise des risques 54%
3. L'évaluation des informations 42%
4. L'évaluation de la gouvernance 26%

Seriez-vous prêt à consacrer un budget pour la labellisation

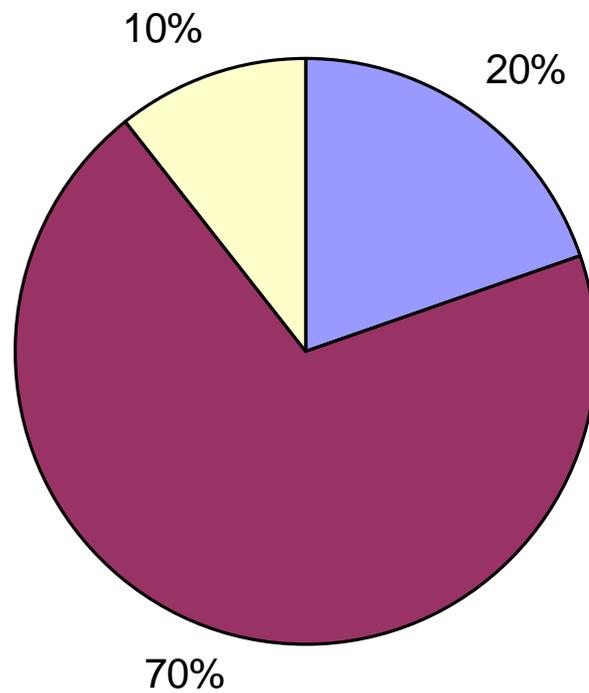


Seriez-vous prêt à consacrer un budget pour la labellisation ?

- Oui : 10%
- Non : 41%
- Ne sait pas : 49%

Incertitude et fourchette large de
« le moins possible à 12000€ »

Quel vous paraît être le système d'obtention d'un label le plus pertinent pour une collectivité ?



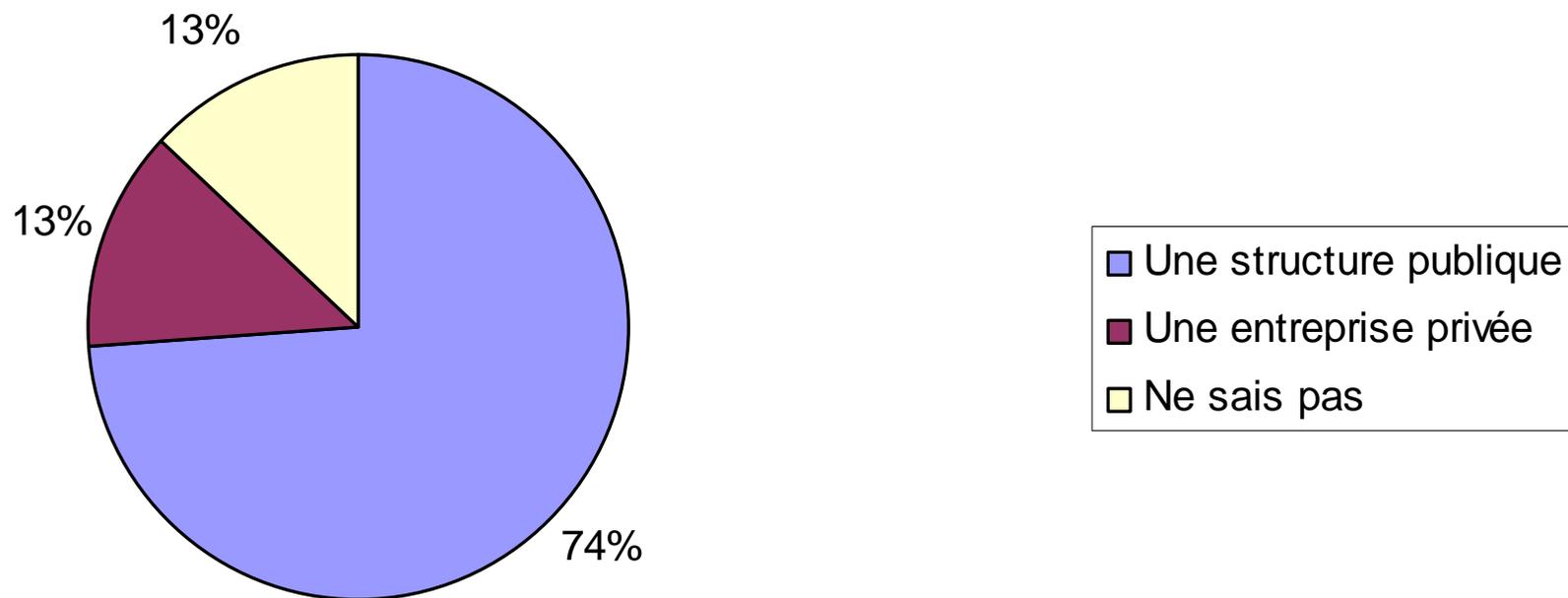
- Système d'obtention binaire : obtention ou rejet
- Système de labellisation à plusieurs niveaux (ex : de 1 à 5 étoiles)
- Ne sais pas

Quel vous paraît être le système d'obtention d'un label le plus pertinent pour une collectivité ?

- Système de labellisation à plusieurs niveaux (ex : 1 à 5 étoiles) 60%
- Système binaire (obtention ou rejet) 19%
- Ne sait pas 11%

Un choix clair sur un système
à plusieurs niveaux

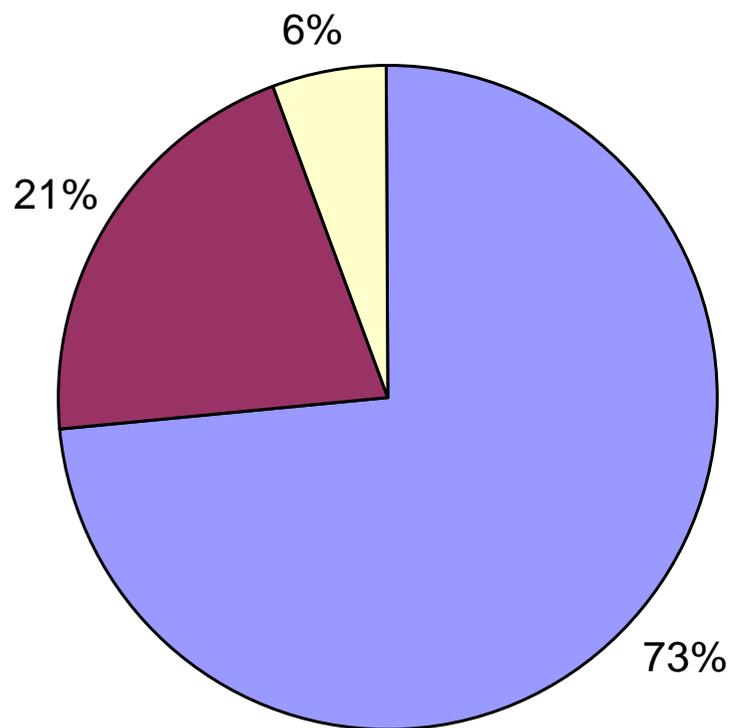
Quel type d'organisme vous semble le plus à même de décerner un label pour une collectivité, sur la base d'un rapport d'audit fait par des entités externes ?



Quel type d'organisme pour décerner le label ?

- Une structure publique s'impose à 65%
- Suivi presque à égalité d'une structure associative 13%
- et d'une structure privée 12%

Concernant la gestion des risques:



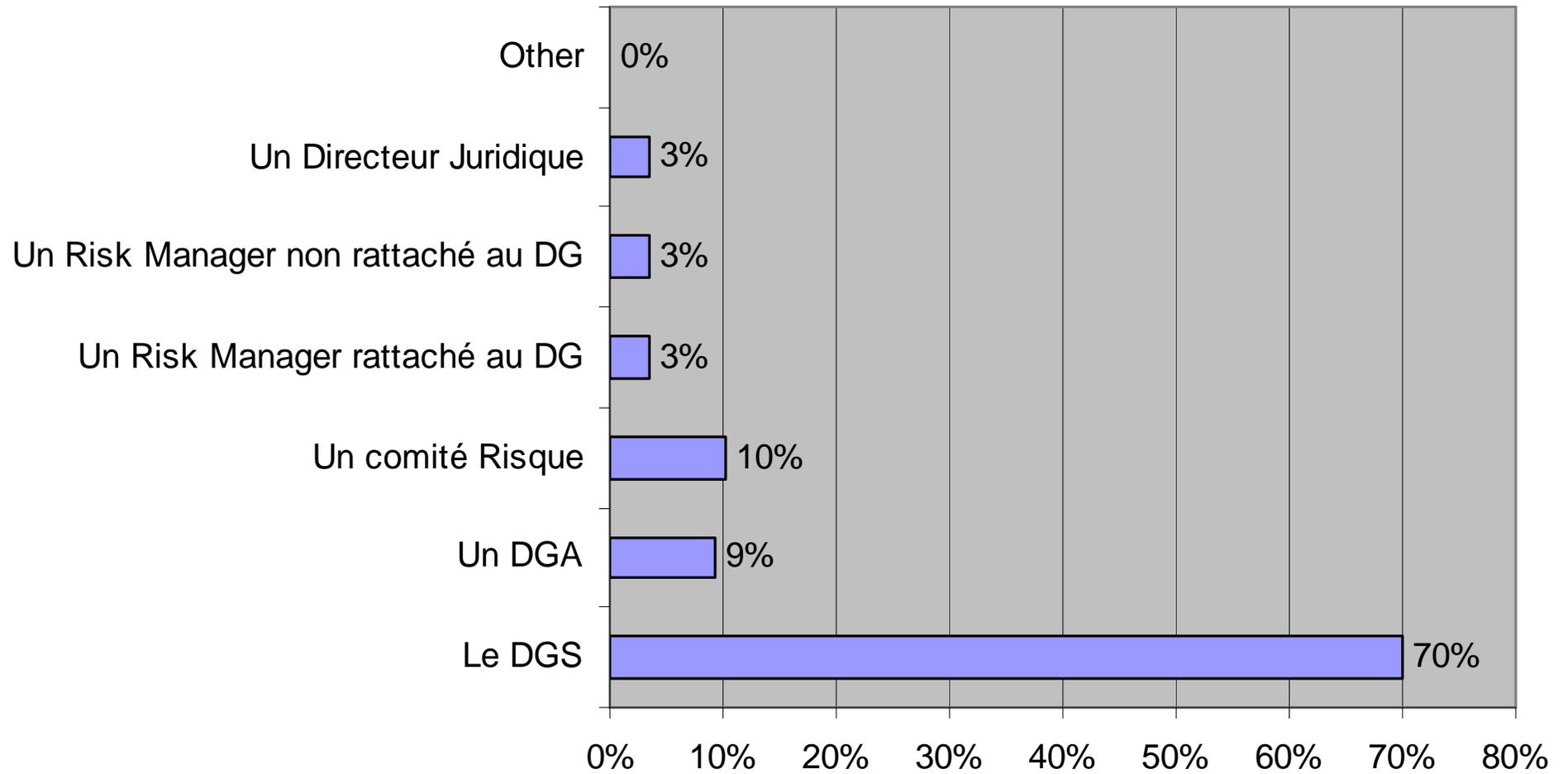
- Elle est gérée uniquement par la ville
- Elle fait l'objet d'une gouvernance partagée au niveau de la Communauté de Communes ou d'Agglomération
- Ne sais pas

La gestion des risques est gérée à 72,4% par la commune

- 22% fait l'objet d'une gouvernance partagée.

Il s'agit soit d'une gestion par une intercommunalité soit de domaines communs : inondation, transports, voirie... avec différentes formules : transfert de compétences ou mutualisation de moyens.

Qui gère les risques au sein de votre collectivité ?



Qui gère les risques au sein de la collectivité ?

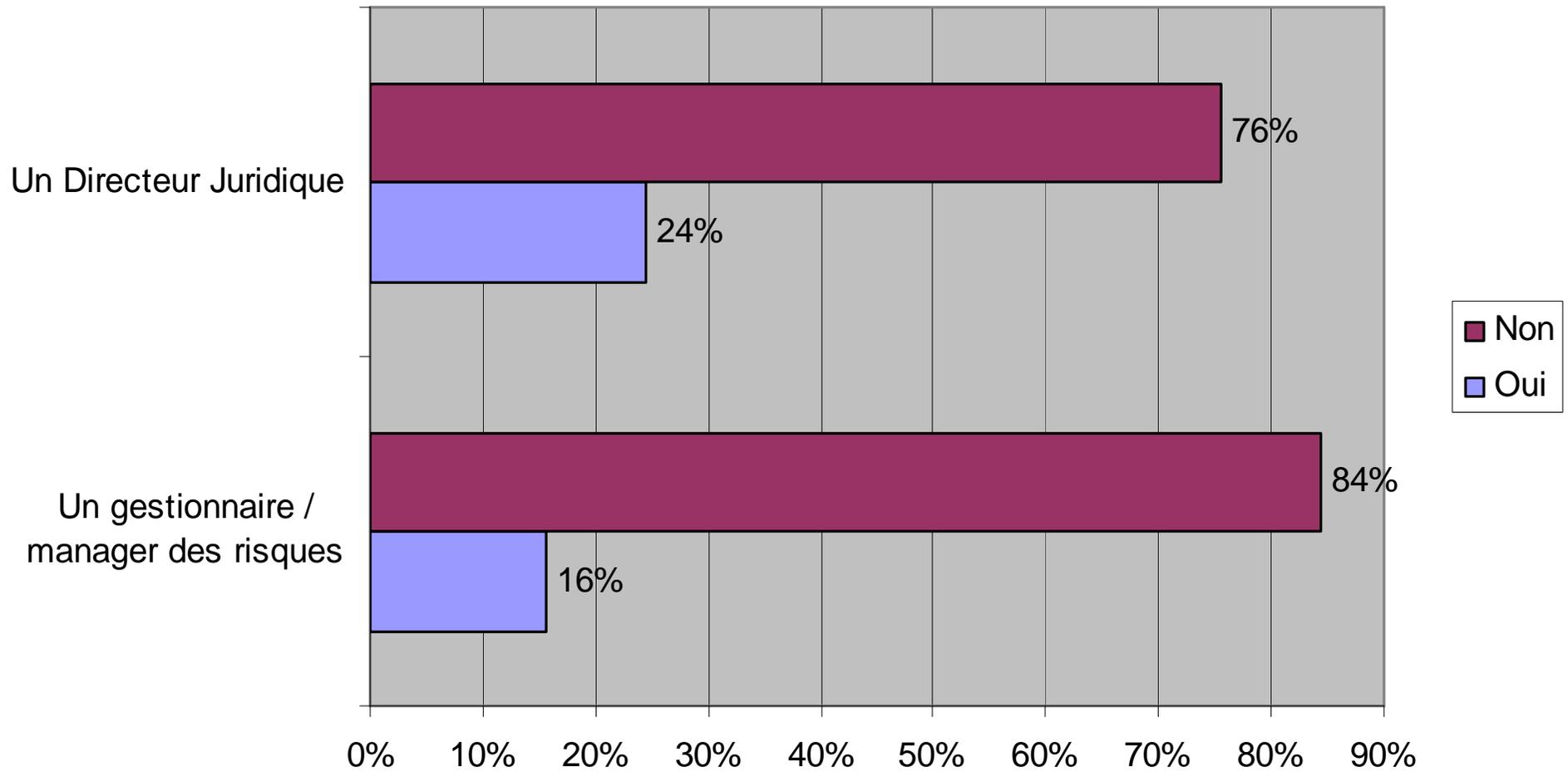
- Le DGS à 66,3%

A noter :

un comité risque, pour 9%

un risk manager 7%

Avez-vous au sein de vos services:



Avez-vous au sein de vos services* :

- Un gestionnaire manager des risques 16%
- Un directeur juridique 84%

*Le poids des communes petites ou moyennes biaise ce résultat.

Au sein de votre collectivité existe-t-il :

	OUI
• Un plan de prévention des risques naturels	51%
• Un PPRT (Plan de prévention des risques technologiques)	14%
• Un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs)	39%
• Un Plan communal de sauvegarde (PCS)	43%

Nota :

les réponses positives sont supérieures aux taux de réalisation communiqués par les ministères.

Note technique

Le sondage a été réalisé par Primo France avec le concours du SNDGS dans le cadre du partenariat avec le Pôle de compétitivité « Gestion des risques et vulnérabilité des territoires », entre le 15 mai et le 6 juin 2011, sur la base du fichier des DGS des collectivités territoriales du SNDGS.

89 questionnaires ont été exploités sur 120 retours qui se répartissent par taille de collectivités de la façon suivante :

	Sondage	Répartition nationale des + de 2000 hab.
De 2000 à 4999 hab.	27%	61%
De 5000 à 9999 hab.	34%	21%
De 10000 hab. et plus	39%	18%